

Des centaines de milliers de salariés, étudiants et lycéens, retraités, encore plus nombreux que le 9 mars, ont défilé le 31 pour
5 exiger le retrait de la loi Travail. L'ampleur des mobilisations du 31 mars inflige un cinglant désaveu au gouvernement et aux
organisations syndicales qui tablaient sur une diminution de la mobilisation après les amendements présentés le 14 mars par le
chef du gouvernement et nous révèle la généralisation du mécontentement d'une majorité de salariés, tout à fait conscients des
conséquences de l'inversion de la hiérarchie des normes. Solidaires du mouvement initié par les organisations de jeunesse
révoltées par cette loi, les salariés du public et du privé ont participé à quatre journées d'action depuis le 9 mars. Renforçant
10 l'appel interpro les fédérations de fonctionnaires CGT, FSU, FO, Solidaires ont également appelé à la grève le 31, en dénonçant
le projet de démolition globale des protections collectives dans lequel s'inscrit la loi El Khomri. Face à cette montée des
mécontentements et des mobilisations, le gouvernement, en position de faiblesse, revient sur des mesures régressives et
réactionnaires (retrait du projet de révision constitutionnelle, abandon de la restauration des trois journées de carence pour les
fonctionnaires...).

15 Le SNES-FSU a dès le départ soutenu l'action des jeunes, appelé les collègues à se réunir en assemblées générales dans les
établissements pour préparer le 31, pour le retrait de la loi Travail, la revalorisation et l'abrogation de la réforme du collège. Le
SNES-FSU continuera à mettre, avec la FSU, à disposition des collègues tous les outils d'information sur les enjeux de la loi
Travail, les conséquences d'une transposition à la Fonction Publique, pour leur permettre de débattre de la cohérence d'une
20 politique contraire aux intérêts des jeunes, des salariés du privé, du public et des retraités et des possibilités d'obtenir par la
mobilisation une réorganisation globale de la politique gouvernementale.

Le SNES-FSU condamne les scandaleuses violences policières commises sur des lycéens et syndicalistes, les tentatives
d'intimidation, les interpellations qui ont eu lieu le 31 à Paris et dans plusieurs villes.

25 Le SNES-FSU exige qu'il n'y ait aucune sanction scolaire contre les lycéens mobilisés et s'oppose aux poursuites judiciaires
contre les lycéens et étudiants liées au fait de manifester ou de bloquer.

Après le 31, d'autres journées sont d'ores et déjà prévues, le 5 et le 9 avril ; le SNES-FSU appelle les collègues à s'y engager, et,
tout particulièrement dans les lycées, à accompagner la mobilisation des lycées. Le SNES-FSU doit intensifier ses contacts avec
les organisations de jeunesse et les organisations syndicales.

30 Face au mépris de la Ministre, mais aussi du Président, le SNES-FSU a la responsabilité de continuer à proposer les actions pour
concrétiser le rapport de force construit avec les collègues depuis un an. Dans ce cadre, le SNES-FSU s'adressera à
l'intersyndicale du second degré.

Le SNES-FSU fera connaître l'ensemble des initiatives engagées par les enseignants, les effets de la résistance pédagogique dans
35 les établissements qui marquent un échec partiel de la réforme, par des reculs du ministère sur la mise en place d'éléments clés de
la réforme pédagogique.

Il fait la proposition d'articuler les luttes en cours avec un nouveau temps fort national en mai. Il engagera rapidement une
consultation des syndiqués afin de mettre en place une mobilisation qui corresponde à leur engagement (grève, manif avec les
parents, reconduction des grèves...) pour obtenir le retrait de la réforme.

40 Il relancera la mobilisation dans les établissements :

- en relançant une campagne d'heures d'information syndicale, y incluant l'analyse de toutes les dégradations liées à sa mise en
place (suppressions de postes dans certaines disciplines, augmentation de la charge de travail dans la vie scolaire, du fait de la
diminution du temps de cours) ainsi que les implications de la mise en place de la réforme de l'évaluation (nouveau DNB,
livrets,...)
- 45 • en faisant des formations disciplinaires des lieux de contestation de la réforme selon les modalités rassemblant le plus grand
nombre de personnels
- en poursuivant et développant le contact avec les parents du collège et des écoles primaires pour les associer à des
expressions et des actions communes.

Le congrès du SNES-FSU lance un appel public au Président de la République sur le besoin d'un changement radical de la
50 politique éducative, et de faire de la priorité à la jeunesse une réalité. Il y rappelle ses propositions pour le collège et le lycée.

Dans la Fonction publique, le SNES-FSU appelle toutes les fédérations de fonctionnaires à se réunir pour débattre de la façon de
poursuivre le combat pour la revalorisation. La décision du gouvernement, le 17 mars, sous la pression des luttes, met fin au gel
du point d'indice mais est loin de répondre à la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, baisse qui doit déboucher sur un vrai
55 plan de rattrapage. Il appelle les retraités à participer aux actions engagées par l'intersyndicale des retraités pour la défense de
leur pouvoir d'achat et l'accès aux soins.

60 Votants : 371 ; Pour: 327 ; Contre : 14 ; Abstention : 29 ; NPPV : 1